

-K.D-

TERRITOIRE DE RUHENERI  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Ruhengeri , le 26 Août 1953.-  
, de

(<sup>1</sup>) N° A/901/AI.6/02/02

Réf. n° :

Annexe : Monsieur le Sous-Chef HABUMULEMYI  
Bijlage : à

Objet : KADEHERO  
Voorwerp :

Congé annuel.

---

S/couvert du chef BISAMAZA à KIDARO.



Monsieur le Sous-Chef,

Il n'est pas à ma connaissance prévu de congé statutaire pour les sous-chefs. Je puis vous accorder un congé de quelques jours pour un motif valable.-

L'Administrateur de Territoire.-  
DE MAN.J.

(<sup>1</sup>) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.